

) Projets éligibles

Projets de création, de reprise ou de développement de **T.P.E. de moins de 5 salariés**.

) Activités éligibles

- Artisanat
- Industrie
- Commerce de proximité
- Services aux personnes ou aux entreprises
- Activités connexes à l'agriculture



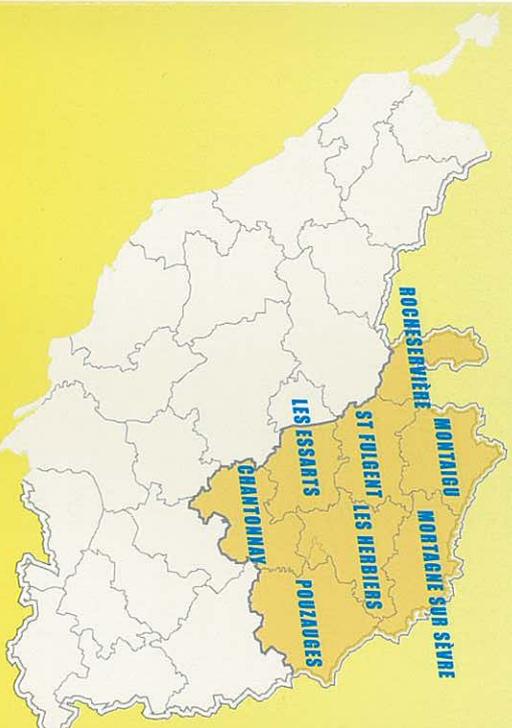
) Nature de l'aide

> Un prêt d'honneur sans intérêt

D'un montant de 2 000 € à 10 000 € suivant les besoins de financement du porteur de projet, ce prêt personnel est remboursable sur 3 ans.

> Un parrainage

Chaque créateur est parrainé par un chef d'entreprise ou un cadre dirigeant expérimenté, qui apporte conseils et soutien et fait bénéficier de son expérience et de son réseau relationnel.



) Les conditions d'obtention



- S'implanter sur le territoire couvert par **Vendée Bocage Initiative**
- Créer au minimum un **emploi à temps plein** (*Y compris celui du créateur*)
- Effectuer un **apport personnel** au moins égal au prêt d'honneur
- Obtenir un **financement bancaire** principal
- Souscrire une assurance invalidité décès
- S'acquitter d'une garantie SOFARIS (*1,2% du prêt d'honneur*)

) La Procédure à suivre

- Prendre **CONTACT** avec la Communauté de Communes du lieu d'implantation
- Constituer son **DOSSIER**
- Présenter son projet au **COMITÉ D'AGRÈMENT** : si le projet est éligible, le créateur viendra le défendre devant un comité d'experts économiques bénévoles (*banquiers, experts-comptables, dirigeants d'entreprises, notaires, représentants des Chambres consulaires*)



Vendée Bocage Initiative

Qui sommes nous ?

Vendée Bocage Initiative est une association loi 1901 ayant pour objectif de **développer l'économie locale**, en favorisant l'émergence d'activités nouvelles et d'emplois sur le territoire.

Vendée Bocage Initiative rassemble autour de cet objectif commun **de nombreux acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, banques, experts-comptables, notaires, chambres consulaires...

VENDÉE BOCAGE INITIATIVE

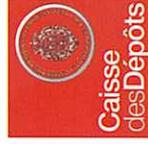
2 rue Jules Verne - BP 8
85250 SAINT-FULGENT
tél. 02 51 43 81 61 - fax 02 51 42 79 30
mail : vendee.bocage.initiative@orange.fr

CONTACTS

Près de chez vous en fonction de la localisation de votre **PROJET** :

- Communauté de Communes des Deux Lays :
Dominique SIMONNEAU 02 51 94 40 23
- Communauté de Communes du Pays des Essarts :
Alexandra DESRÉ 02 51 62 95 62
- Communauté de Communes du Pays des Herbiers :
Stéphane TOURNADE 02 51 66 82 27
- Terres de Montaigu - Communauté de Communes :
Stéphanie BAFFOU 02 51 46 45 45
- Communauté de Communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre : François DE TARONI 02 51 63 06 06
- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges :
Alain BLANCHARD 02 51 57 14 23
- Communauté de Communes du canton de Rocheservière : Adeline JAFFRAY 02 51 94 99 94
- Communauté de Communes du canton de Saint-Fulgent :
Régis PERRIN 02 51 43 81 61
- Commune de Cugand : 02 51 43 70 70
- Commune de la Bruffière :
Pierrick POURNIN 02 51 46 43 10
- Commune de Treize-Septiers :
Stéphane ARDOIN 02 51 41 72 07

Vendée Bocage Initiative remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien au fonds de prêts et au fonctionnement de l'association, sans oublier tous les bénévoles, membres du conseil d'administration, des comités d'agréments et les parrains.



Vendée Bocage Initiative

CRÉATEURS REPRENEURS

d'entreprises de moins de 5 salariés

Vous **MANQUEZ DE FONDS PROPRES** pour mettre en œuvre votre **PROJET** ...

NOUS VOUS PROPOSONS

- ▶ un **PRÊT D'HONNEUR** personnel sans intérêt
- ▶ le **PARRAINAGE** d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant local



France Initiative Réseau

membre